

Le Grand Est, deuxième région la plus chauffée au fioul, malgré une nette baisse

Insee Flash Grand Est • n° 113 • Janvier 2026

En 2022, 12 % des résidences principales du Grand Est sont chauffées au fioul, contre 9 % en France métropolitaine. Après la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Est est la deuxième région où ce mode de chauffage est le plus utilisé. Les ménages d'un certain âge qui résident dans des maisons anciennes recourent davantage au fioul, tout comme les habitants des zones rurales. Toutefois, depuis 2006, ce type de chauffage diminue au profit du chauffage électrique.

Un ménage sur huit se chauffe au fioul

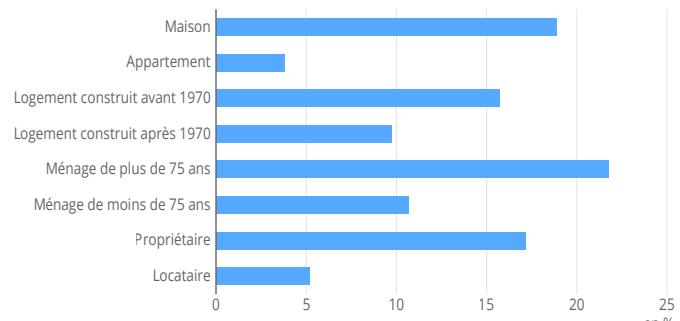
En 2022, 316 000 **ménages** du Grand Est chauffent leur **résidence principale** au fioul. Cela représente 12 % des ménages de la région, une part nettement inférieure à celles relatives au chauffage au gaz et au chauffage électrique (44 % et 23 %). La part des ménages équipés de chaudière au fioul est inférieure en France métropolitaine (9 %). Le Grand Est est la deuxième région la plus utilisatrice de ce mode de chauffage, derrière la Bourgogne-Franche-Comté (13 %).

La proportion de logements chauffés au fioul est plus élevée dans la Meuse et en Haute-Marne (respectivement 19 % et 17 %), et se rapproche même de celle des logements chauffés à l'électricité. Dans le Bas-Rhin et les Vosges, plus de 15 % des ménages l'utilisent pour se chauffer. La Meurthe-et-Moselle est le département de la région où le fioul est le moins utilisé (7 % des logements).

Le chauffage au fioul, principalement dans les maisons et les logements anciens

Les logements chauffés au fioul ont des caractéristiques qui les rendent plus difficiles à chauffer et sont énergivores. Ce sont en effet plus souvent des maisons individuelles, anciennes et vastes, en comparaison des logements utilisant une autre source d'énergie. Le chauffage au fioul est cinq fois plus fréquent dans les maisons que dans les appartements (19 % contre 4 %) ► **figure 1**. Parmi les logements construits avant 1970, les logements chauffés au fioul sont aussi nombreux que ceux chauffés à l'électricité (16 %), alors que parmi les logements construits après 1970, la part de ceux chauffés à l'électricité est plus importante (+19 points). Ce facteur joue d'autant plus fortement que la région dispose d'un parc de logements relativement ancien : 44 % des résidences principales ont été construites avant 1970 dans le Grand Est, contre 41 % en France métropolitaine.

► 1. Utilisation du fioul selon les caractéristiques des résidences principales et des ménages, dans le Grand Est en 2022



Lecture : En 2022, 19 % des maisons du Grand Est sont chauffées au fioul, contre 4 % des appartements.

Source : Insee, recensement de la population 2022.

Enfin, dans les logements de plus de 100 m², le chauffage au fioul est deux fois plus présent que dans les logements plus petits. Là encore, la région est d'autant plus concernée, que la surface moyenne des habitations y est plus grande qu'en France métropolitaine.

Le fioul, un mode de chauffage encore très présent chez les personnes âgées

Les personnes âgées de plus de 75 ans vivent plus fréquemment dans des logements chauffés au fioul. Les ménages composés d'au moins une personne de plus de 75 ans utilisent deux fois plus ce mode de chauffage que les ménages plus jeunes.

Ces ménages vivent dans leur logement depuis plus longtemps et en sont plus souvent propriétaires, deux facteurs associés au recours au fioul. En effet, d'une part, les ménages vivant dans

leur résidence principale depuis plus de 20 ans sont trois fois plus nombreux à se chauffer au fioul, et d'autre part, 17 % des propriétaires utilisent ce mode de chauffage, contre seulement 5 % des locataires.

Le fioul, un mode de chauffage prédominant en milieu rural

Dans les zones rurales, où se situent le plus souvent les maisons anciennes, 22 % des résidences principales sont chauffées au fioul, contre seulement 7 % en zones urbaines. Dans les territoires ruraux hors influence des villes, près d'un quart des logements sont chauffés au fioul, 22 % à l'électricité et 20 % au gaz.

À l'inverse, en zones urbaines, où la densité d'habitations justifie le déploiement de réseaux de chauffage alternatif au fioul, plus de la moitié des résidences principales sont chauffées au gaz et seulement 4 % sont équipées de chaudière au fioul.

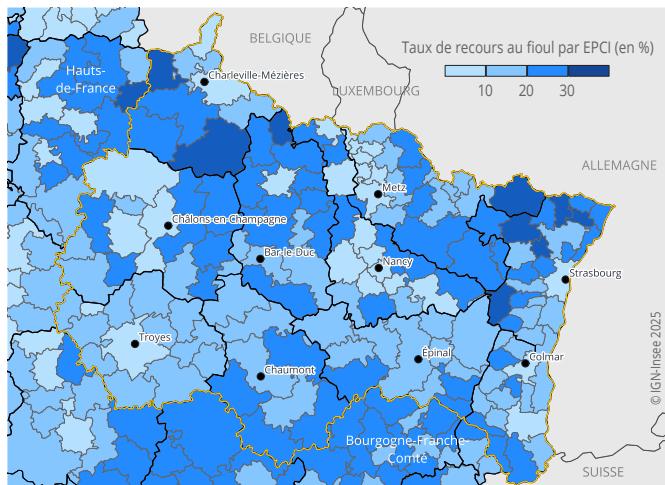
Dans les zones rurales situées au nord de la région et à la frontière entre le Bas-Rhin et la Moselle, une large part des résidences principales sont chauffées au fioul ► **figure 2**. Dans les communautés de communes de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Bitche et de l'Outre-Forêt, un tiers des ménages ont recours à ce mode de chauffage. ●

Noa Boulogne, Emmanuelle Crenner (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](#)

► 2. Part des résidences principales chauffées au fioul par EPCI dans le Grand Est en 2022



Lecture : En 2022, dans l'Eurométropole de Strasbourg, 8 % des résidences principales sont chauffées au fioul.

Source : Insee, recensement de la population 2022.

► Définitions

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages correspond au nombre de résidences principales.

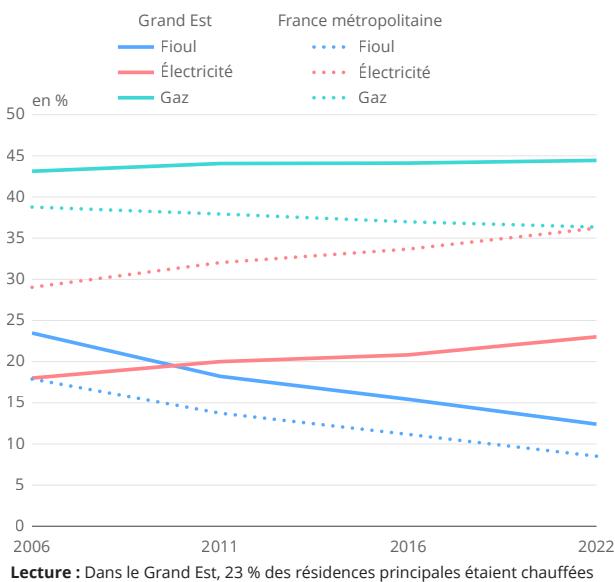
Une **résidence principale** est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

► Encadré – Diminution constante du nombre de logements chauffés au fioul

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est interdit d'installer ou de remplacer de nouvelles chaudières au fioul. Cette mesure intervient alors que son usage diminue depuis 2006 : la part de logements chauffés au fioul a été divisée par deux dans le Grand Est comme en France métropolitaine. Aujourd'hui, le fioul est le troisième mode de chauffage le plus utilisé dans la région, alors qu'en 2006, c'était le deuxième.

Cette diminution du chauffage au fioul (-11 points entre 2006 et 2022) s'accompagne d'un développement du chauffage électrique (+5 points) et d'une relative stagnation du chauffage au gaz, qui est toujours plus répandu que les autres énergies ► **figure 3**.

► 3. Part des logements par mode de chauffage principal dans le Grand Est et en France métropolitaine de 2006 à 2022



Lecture : Dans le Grand Est, 23 % des résidences principales étaient chauffées au fioul en 2006, contre 12 % en 2022.

Source : Insee, recensement de la population 2022.

► Sources

Cette étude s'appuie principalement sur les données du recensement de la population 2022. Pour le calcul d'évolutions, les données des recensements de la population de 2016, 2011 et 2006 ont également été mobilisées. La plupart des indicateurs proviennent de la base logement de l'exploitation principale.

► Pour en savoir plus

- **Fidani G., Méreau B., Mora V.**, « 2,6 millions de résidences principales encore chauffées au fioul en 2022 », Insee Première n° 2088, janvier 2026.
- **Crenner E., Rousseau L. (Insee)**, « La rénovation des logements, levier majeur pour faire face à la vulnérabilité énergétique », Insee Flash Grand Est n° 111, novembre 2025.
- **Crenner E., Frey G. (Insee)**, « Logement : une vulnérabilité énergétique prononcée dans le Grand Est en raison du climat et du parc », Insee Analyses Grand Est n° 204, novembre 2025.

